

BARNES

INTERNATIONAL REALTY

HONORAIRES BASSIN D'ARCACHON 2025 APPLICABLES AUX VENTES

Type de biens

Maisons, Appartements, Terrains

Honoraires

5% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent la T.V.A à 20%.

HONORAIRES 2025 APPLICABLES AUX LOCATIONS SAISONNIÈRES

Maisons, Appartements

25% TTC du loyer

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge du locataire et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIES

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 3301 2018 000 033 260 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux-Gironde conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Assurance au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière souscrite auprès de GENERALI IARD - 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris.

BARNES

INTERNATIONAL REALTY

Garanties Financières de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce et 715.000 euros au titre de la gestion immobilière souscrites auprès de la CEGC – 59 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS.